

QUELQUES PISTES DE RÉFLEXION

Regard vers l'avenir...

Gardez l'œil ouvert!

LES MÉDICAMENTS BIOLOGIQUES : UNE PRÉSENCE DE PLUS EN PLUS SOUTENUE

Créés à partir de cellules vivantes et non de produits chimiques, ces médicaments spécialisés jouent un rôle de plus en plus prédominant dans le contrôle des symptômes, le ralentissement de l'évolution de la maladie ainsi que dans le maintien de la qualité de vie et de l'autonomie des assurés aux prises avec une maladie chronique. Afin d'aider à contrôler les coûts de ces médicaments de spécialité, il est important de veiller à ce qu'ils soient utilisés par les bons patients, au bon moment. De plus, l'observance thérapeutique est cruciale pour permettre de s'assurer de l'efficacité du traitement.

À surveiller! Les médicaments biosimilaires, une autre catégorie de produits biologiques présentant des similarités établies avec un médicament biologique déjà commercialisé et dont le brevet arrive à échéance, seront de plus en plus présents sur le marché. Moins dispendieux que les médicaments biologiques de référence, les biosimilaires pourraient atténuer la pression sur les régimes d'assurance collective.

LES PROGRAMMES DE SOUTIEN DES COMPAGNIES PHARMACEUTIQUES

De plus en plus, les compagnies pharmaceutiques développent des programmes de soutien et de formation mettant à la disposition des patients un réseau de professionnels de la santé afin de les outiller adéquatement. Cette façon de faire permet un suivi serré de la prise du médicament, un contrôle quant à son efficacité et à son adhérence. C'est une prise en charge complète qui permet au patient d'être plus autonome et confiant lors de son traitement médical.

LA PHARMACOGÉNOMIQUE

Les progrès de la science permettent maintenant une compréhension plus approfondie des causes de maladies. Les recherches moléculaires et génétiques permettent aux chercheurs de mieux prédire quels effets un médicament donné aura sur une personne en particulier, selon sa génétique. Bien que la médecine moléculaire soit une tendance très prisée par les scientifiques et les chercheurs, celle-ci soulève plusieurs questionnements éthiques au sujet de la confidentialité des données et de son coût très élevé. C'est pourquoi elle s'accompagne d'une grande réflexion qui reste aujourd'hui sans réponse.

LA TECHNOLOGIE MOBILE : OMNIPRÉSENTE ET SOPHISTIQUEE

Les progrès technologiques font en sorte que les téléphones intelligents mesurent plusieurs paramètres physiques reliés à la santé en temps réel, 24 heures sur 24. Ainsi, la mobilité augmentera et améliorera probablement les interactions entre les patients et les professionnels de la santé.

**Le programme axé Santé*,
un incontournable
pour veiller sur la santé
des assurés**

Que ce soit pour vous appuyer dans une démarche en promotion des saines habitudes de vie au sein de votre organisation ou encore pour obtenir de l'information sur nos campagnes, contactez notre équipe axé Santé :

axesante@ssq.ca

La réussite du contrôle des coûts en assurance médicaments, c'est l'affaire de tous : du médecin au patient, en passant par les pharmaciens et les assureurs jusqu'aux entités gouvernementales. C'est dans un effort collectif guidé par des valeurs de solidarité que nous pourrions mettre de l'avant des solutions afin d'assurer la viabilité de nos régimes d'assurance collective.

*Le programme axé Santé est un service intégré à la garantie Diagnostic+.

SSQ Groupe
financier

Les valeurs à la bonne place

Programme
FOCUS

Pour une
utilisation optimale
des médicaments



**LES
VALEURS
À LA BONNE
PLACE**

SSQ Groupe
financier



Au fil des ans, les recherches scientifiques ont permis de créer des médicaments d'ordonnance qui ont largement contribué à améliorer la qualité de vie, voire même à accroître l'espérance de vie pour de nombreuses personnes. De ce fait, les dépenses associées à la prise de médicaments ont pris une place grandissante au sein de notre société et la pression sur les coûts reliés aux primes d'assurance médicaments se fait de plus en plus importante.

Chez SSQ, nous croyons que le contrôle des coûts des médicaments consiste principalement à s'assurer que les bonnes prestations sont payées aux bonnes personnes. Notre expérience démontre que l'application rigoureuse de plusieurs mesures de contrôle en amont est plus bénéfique que l'application de mesures restrictives en aval.

Nous sommes fiers de pouvoir compter sur une équipe médicale spécialisée, composée de pharmaciens et médecins-conseils à l'affût des nouvelles tendances. Ces derniers s'assurent de mettre en place des mesures et des interventions basées sur les bonnes pratiques pharmaceutiques et médicales. Notre objectif : assurer une utilisation optimale des médicaments.

La santé des assurés est au cœur de nos priorités au quotidien!

NOS SOLUTIONS PROACTIVES

Mesures appliquées dans tous les groupes

1 Programme d'autorisation préalable

Gestion d'une liste de médicaments onéreux ou qui peuvent comporter des risques élevés de mauvaise utilisation. Pour obtenir le remboursement d'un tel médicament, l'assuré doit préalablement faire remplir un formulaire par son médecin traitant et le faire parvenir à SSQ pour fins d'analyse. Le médicament sera admissible à un remboursement une fois la demande acceptée.

2 Thérapie par étape [ou *step therapy*]

La thérapie par étape est utilisée de concert avec le programme d'autorisation préalable. Cette approche permet au patient de débiter un traitement avec un médicament dont le coût est moindre et qui est indiqué pour sa condition. Par la suite, selon l'efficacité du médicament, le patient progresse à un médicament plus onéreux jusqu'à ce que le médicament utilisé soit le plus efficace pour lui.

3 Gestion des grands réclamants

De façon générale, un grand réclamant est un assuré qui réclame des médicaments de manière importante, que ce soit pour un nombre élevé de réclamations ou encore pour la consommation d'un médicament coûteux de façon chronique. Nous introduisons une notion de grand réclamant *justifié* en déterminant si les traitements améliorent la qualité de vie et permettent le maintien au travail ou l'autonomie de la personne. Un système d'autorisation préalable rigoureux et efficace jumelé à des mesures de contrôle adéquates permettent de limiter les grands réclamants *non-justifiés*.



+ NOS SOLUTIONS PROACTIVES OPTIONNELLES

Mesures offertes sur base facultative

1 Utilisation des médicaments génériques

Plusieurs incitatifs possibles pour encourager l'utilisation des médicaments génériques auprès des assurés : de la **campagne de sensibilisation**, au **régime à coassurance par type de médicaments** jusqu'à la **substitution générique**.

2 Contrôle des honoraires et des marges bénéficiaires des pharmaciens

Introduction d'un algorithme de remboursement qui tient compte d'un montant maximal de l'honoraire et de la marge bénéficiaire des pharmaciens. Ces montants peuvent être différents selon le type de médicaments : **générique, innovateur** ou **unique**.

3 Gestion d'un programme d'exclusion de médicaments

Permet d'exclure du régime les nouveaux médicaments ne démontrant pas une efficacité clinique supérieure aux autres traitements existants dont le coût est supérieur aux équivalences thérapeutiques sur le marché, tout en respectant le régime public de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

4 Service d'analyse des données par notre équipe pharmaceutique

Offre la possibilité d'analyser rétrospectivement les profils de consommation de médicaments en fonction de l'âge et du genre des assurés du groupe ou encore, de suivre l'évolution du régime de médicaments afin de dégager des solutions novatrices.

5 Réseau de pharmacies privilégiées [disponible à l'extérieur du Québec seulement]

En collaboration avec notre partenaire *HealthForward*, nous mettons à la disposition des assurés un Réseau de pharmacies privilégiées afin d'offrir des médicaments onéreux en autorisation préalable à coûts réduits. Ce service permet également de soutenir et de guider les assurés tout au long d'un processus complexe de prise de médicaments.